

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Fruits divers: ...

Les abonnements et les annonces se font au bureau du journal à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande Place; à Paris, chez M. HAVAS, Libraire, rue St. J. de la Cour, n° 24, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, chez M. LAFITE, Libraire, rue de la Harpe, n° 10.

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Fruits divers: ...

Les abonnements et les annonces se font au bureau du journal à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande Place; à Paris, chez M. HAVAS, Libraire, rue St. J. de la Cour, n° 24, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, chez M. LAFITE, Libraire, rue de la Harpe, n° 10.

ROUBAIX, LE 17 JANVIER 1881

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (15 JANV., 14 JANV.) and various market data.

BULLETIN DU JOUR

Les élections municipales sont terminées, et la Chambre va reprendre demain ses travaux, jeudi prochain.

Une demande d'interpellation dans le même sens sera probablement déposée au Sénat dès le début de la session.

M. Barthélemy Saint-Hilaire écrit toujours l'Agence Havas nous apprend qu'il vient, par une nouvelle dépêche, de compléter ses circulaires antérieures, et qu'il y explique le sens du protocole de la conférence de Berlin.

M. Barthélemy Saint-Hilaire croit que la médiation des puissances n'était qu'un moyen de faciliter les négociations.

On annonce de Constantinople que, le 15 courant, la Porte aurait communiqué aux ambassadeurs la copie d'une nouvelle circulaire qu'elle a adressée à ses agents au sujet de la question grecque.

Des dépêches de Rome ont annoncé coup sur coup à la presse que la Russie avait accredité un chargé d'affaires auprès du Saint-Siège, que l'empereur Alexandre II avait envoyé la grandecroix en brillants d'un des ordres au cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté; que le pape Léon XIII avait reçu en audience solennelle les grands-ducs Serge et Paul.

La commission d'enquête Cissej s'est réunie samedi. Elle a appelé devant elle les témoins déjà entendus et leur a fait donner lecture de leurs dépositions, afin qu'ils puissent en affirmer l'exactitude ou demander les rectifications qui leur paraîtraient utiles.

La commission s'est aussi occupée de la plainte portée par M. Piéga, administrateur du Petit Parisien, contre M. Hébrard, sénateur de la Haute-Garonne et directeur politique du Temps, accusé d'entretenir des intelligences avec le gouvernement allemand.

Les commissaires ont approuvé M. Philippoteaux, leur président, de n'avoir pas accueilli la démarche de M. Piéga et ils ont décidé de ne pas faire mention au procès-verbal de leur séance des graves accusations portées contre M. Hébrard.

Nous n'avons ni à attaquer, ni à défendre le directeur politique du Temps, nous nous contenterons de rappeler qu'alors que le gouvernement allemand interdisait d'une manière générale l'introduction des journaux français en Alsace, il avait cru devoir admettre une exception en faveur de la feuille dirigée par M. Hébrard.

Quelques journaux ont fait connaître les documents sur lesquels l'administrateur du Petit Parisien basait son accusation. Il s'agissait, paraît-il, de la correspondance d'un écrivain qui aurait rempli au Temps les importantes et délicates fonctions de secrétaire de la rédaction.

Tous nos lecteurs connaissent au moins de nom la conférence Molé-Toqueville, réunion composée d'avocats, de journalistes, de littérateurs et de jeunes gens que leur éducation, leur situation sociale et des études particulières appellent à prendre une part active dans la lutte engagée pour la défense de la liberté et des droits des citoyens.

Au cours de la séance tenue samedi par cette réunion, on s'est occupé, comme d'ordinaire, de législation politique et l'on a discuté la proposition suivante: Les présidents du Sénat et de la Chambre sont élus au commencement de chaque session ordinaire.

Leurs pouvoirs durent autant que le cours de la session. Ils ne sont pas immédiatement rééligibles.

Quelques opportunistes présents à la séance ont essayé de combattre la motion et de faire voter l'ordre du jour pur et simple. Leurs efforts ont échoué et la majorité s'est prononcée pour l'adoption du texte que nous avons cité.

Cet incident a pour tous ceux qui connaissent la composition de la conférence Molé-Toqueville une portée politique sur laquelle il n'est pas nécessaire d'insister. De telles manifestations intelligentes et studieuses aident à la lutte et à la lutte est le sentiment du danger qui nous menace et quelle ne se laisse plus duper par les mensonges et les sophismes de l'opportunisme.

La discussion s'ouvrira prochainement à la Chambre des députés de Prusse, sur une proposition déposée, vendredi soir, par M. de Windthorst, le chef de la fraction du centre.

Cette proposition, dont la présentation avait été annoncée, nos lecteurs

ne l'ont certainement pas oublié, lors de la discussion du budget des cultes, a pour objet l'abrogation des lois qui interdisent la célébration de la messe et l'administration des sacrements à tous les prêtres qui n'ont pas été investis, avec l'agrément de l'autorité civile, des fonctions de curé ou de desservant. Si l'on veut bien se rappeler que, par suite des dissentiments qui se sont élevés entre le gouvernement prussien et les évêques du pays, il n'a pas été possible, de pourvoir depuis plusieurs années aux vacances qui se sont produites dans le personnel ecclésiastique, on comprendra combien il serait désirable, dans l'intérêt des populations catholiques, que la proposition de M. de Windthorst fût adoptée sans retard.

L'expédition auquel on a eu recours l'an passé, en autorisant les curés et desservants dont les pouvoirs ont été ratifiés par l'autorité laïque à célébrer la messe et à administrer les sacrements dans les paroisses voisines de celles où ils résident et qui sont restées sans titulaire, ne pouvait pas donner, comme on l'avait espéré bien à tort, une complète satisfaction aux besoins spirituels des catholiques. Il ne paraît donc pas possible d'admettre que les hommes qui se qualifient de conservateurs et doivent à ce titre se préoccuper de l'influence salutaire qu'exerce l'accomplissement des devoirs religieux sur la moralité des populations, s'obstinent, par un attachement aveugle à des principes dont la pratique a démontré tout le danger, à repousser la motion de M. de Windthorst.

En admettant d'ailleurs qu'une notable partie des conservateurs libres et du groupe des vieux-conservateurs, que représente plus spécialement la Gazette de la Croix, persistent à exiger de tous les prêtres qui désirent exercer leur saint ministère l'agrément de l'autorité civile, il ne s'ensuivrait pas que la proposition Windthorst dût forcément être rejetée.

Elle pourrait, si les députés catholiques consentaient à l'amender légèrement, être soutenue par les libéraux sécessionnistes et obtenue ainsi, en dépit de l'opposition du gouvernement, la majorité dans la Chambre. Les libéraux sécessionnistes consentiraient, paraît-il, à accorder à tous les prêtres, sans distinction, l'autorisation de célébrer le saint sacrifice et d'administrer les sacrements; mais ils entendraient réserver à ceux-là seuls qui sont revêtus légalement des fonctions sacerdotales la faculté d'exercer leur ministère dans les édifices publics ou protégés par l'Etat.

Peut-être les députés du centre feraient-ils mieux d'accepter cette transaction que d'attendre du gouvernement et des conservateurs des concessions auxquelles ils ne paraissent pas disposés.

LA PRESSE ITALIENNE ET LA FRANCE A TUNIS

La note de l'Agence Havas qui avait pour objet de répondre à la note du Diritto relative aux affaires de Tunis, n'a pas été accueillie en Italie d'une façon dont ses rédacteurs se doivent féliciter. Il faut reconnaître que, soit maladresse de la part des officiers, soit ignorance de formes diplomatiques de la part de nos gouvernements républicains elle avait l'air de faire la leçon, sur un ton vague, au roi d'Italie et que

l'amour-propre de nos voisins, peut s'en trouver légitimement froissé. Pour tant ce tort reconnu, il est à remarquer que les réponses que les journaux d'outre-monts font à l'Agence Havas, devenue dans cette circonstance le pseudonyme des bureaux des affaires étrangères, dépassent notablement les bornes permises au dépit. Nous y dévoilons une pointe d'irritation suffisamment accentuée et comme un accent de menace.

Les Français ont intérêt à s'édifier sur ce point. Quelques extraits de l'un des organes les plus modérés et les plus amis de la France qui se publient dans la péninsule suffiront pour porter la lumière sur les sentiments de nos voisins à notre égard.

La Gazette d'Italie consacre à cette affaire de Tunis et son Bulletin politique le plus important de ses articles de fond.

Dans le bulletin, elle fait observer non sans raison nous le reconnaissons que devant une admonition de cette nature qui vi- la parole auguste du Roi l'on aurait dû répondre à l'Agence Havas que la courtoisie royale de Humbert Ier n'avait rien à démêler avec personne et des rédacteurs de l'Agence Havas moins que personne. Dans son article de fond, la Gazette d'Italie s'exprime ainsi:

« Comme, italiens et comme hommes dévoués à la glorieuse dynastie impériale, nous ne pouvons que nous féliciter de la nation nous avons tout droit de nous déclarer offensés par cette espèce d'avertissement arrogant et par ce langage républicain insolent dont on use à l'égard d'un roi franc et loyal, tel que Humbert Ier. — Il ne serait nullement étonnant que malgré la correction de nos procédés nous voitions la République s'industrialiser à trouver un cheveu dans un œuf. Mais pour qui regarde au fond et non à la surface, le protectorat effectif que la France a exercé à Tunis est la destruction de la base même de la politique italienne dans la Régence. Il appartient donc au gouvernement italien de prendre les soins et les moyens nécessaires pour empêcher cette destruction.

« Aujourd'hui que le bey, menacé dans son indépendance, invoque aide et protection contre les outrances dont il est victime, aujourd'hui que la colonie italienne nous fournit une aussi bonne occasion et que, à l'appui de cette occasion, peuvent si facilement venir les relations internationales; aujourd'hui ou jamais, l'occasion est venue d'accomplir un acte qui rehausse dans l'estime de la nation et dans l'estime des autres peuples la politique extérieure de l'Italie.

Nos lecteurs jugeront comme nous que ce langage est éminemment belliqueux et ils apprécieront, nous n'en doutons pas comme nous faisons nous-mêmes l'allusion, que la Gazette d'Italie fait à la facilité que donnerait pour certain dessein l'état des relations internationales. Est-ce que les Italiens vont donner l'ordre à la flotte d'occuper Tunis? Cela ne nous étonnerait pas. La sorte politique de M. Gambetta à l'égard des Turcs nous a mis cette sorte affaire sur les bras. Les Turcs se vengent de la France en faisant le jeu de l'Italie. Les Turcs sont les instigateurs de cette affaire.

LA PRUDENCE OPPORTUNISTE

Les opportunistes ne s'aventurent pas volontiers dans les réunions qui ne se composent pas exclusivement de leurs séides. L'aveugle esprit de M. Spuller dans une réunion intransigeante les a retusés prudemment.

Une réunion devait avoir lieu dans la salle du Vauxhall, dans le dixième arrondissement. On avait annoncé que le même M. Spuller et peut-être même M. Ranc devaient y faire entendre. Une foule composée de plus de deux mille personnes se pressait dans la salle. Au bout d'une demi-heure d'attente, on est venu annoncer que la réunion n'aurait pas lieu.

Le prétexte invoqué était que les électeurs présents dans la salle n'appartenaient pas tous au quartier des Enfants-Rouges et n'avaient pas le droit de se prononcer sur le candidat qu'il s'agissait de recommander et de défendre.

Si les opportunistes étaient aussi vainement qu'ils le prétendent, mettraient-ils tant de précautions à esquiver le débat et à se dérober aux questions indiscrètes?

LA CASERNE DE SALFORD

Une dépêche de Manchester annonçait hier qu'on avait tenté de faire sauter le dépôt d'armes de la caserne d'infanterie à Salford. La rumeur publique attribuerait cette tentative au mouvement fenian.

Voici les détails que nous recueillons à ce sujet dans les journaux anglais: Un peu après six heures, une détonation formidable met en émoi tout le voisinage de la caserne. L'explosion avait eu lieu dans le magasin du maître boucher attenau à la salle d'armes où sont déposés, avec les hommes de la caserne, cinq mille fusils appartenant aux quatre régiments de volontaires de Manchester.

L'appentis du magasin a été détruit et ses débris ont été lancés à plusieurs centaines de mètres de distance. Une femme et un enfant qui passaient au moment de l'explosion ont été blessés très dangereusement, l'enfant surtout; on désespère de le sauver. Tout fait supposer qu'on s'est servi de la dynamite, et, comme beaucoup d'Irlandais habitent dans le quartier, on a voulu voir dans cette affaire un complot fenian.

La salle d'armes n'a pas souffert. Les recherches de la police n'ont encore abouti à aucun résultat. On suppose que la dynamite a été apportée par quelque homme de service, vu l'impossibilité qu'il y a pour un étranger de s'introduire dans la caserne.

La fortune de M. Gambetta

On a beaucoup glorifié, depuis dix-huit mois, l'habile génie de M. Gambetta. Ses administrateurs, gagés ou non, s'écieraient volontiers que, par son art et sa patience, il a fait la République, et quelques-uns ne mettent pas moins d'enthousiasme à dire, bien qu'à voix basse, qu'il a fait sa fortune. Il occupe autour de M. Grévy mille places invisibles, mille places occultes, qui le rendent tout-puissant sans peine et sans responsabilité; il est le maître des ministres; il commande au Parlement; les fonctionnaires reçoivent de lui l'investiture et lui jurent l'obéissance; il a une cour de généraux et de colonels, même d'intendant; l'armée est sous ses ordres, comme M. Farré à ses genoux; nos ambassadeurs obéissent aux impérieux conseils de sa diplomatie secrète; il va voir intimement les rois à l'étranger et il fraternise avec les princes à sa table; il habite le Palais-Bourbon fastueusement, comme une résidence qui lui est propre; ses festins sont préparés par un cuisinier célèbre, qui porte un nom éclatant, un nom belliqueux comme les souvenirs du généralissime de Tours et de Bordeaux; enfin il a des agents de change à ses petits leviers.

Rien ne manque donc à l'orgueil de M. Gambetta. Nous nous trompons; il lui manque deux choses pour combler les vœux qu'il doit à sa popularité, et l'une et l'autre, il les désire vivement, tout en dissimulant cette double ambition et en manquant à ces deux derniers biens de sa destinée certains délais et certains intervalles de temps: c'est la présidence de la République et une seconde dictature militaire. Les saisir-t-il du même coup? Et, si c'est successivement, dans quel ordre? Voilà le mystère.

Nous ne savons pas si M. Gambetta aura jusqu'à la fin de sa vie le même caractère d'indifférence auquel nous ne voyons les hasards des événements, mais la politique de M. Thiers et nos embarras, nos erreurs, nos fautes, ont contribué autant qu'on peut de scrupules. Il nous semble pourtant que, pendant ces dernières jours, sa prospérité a plutôt diminué qu'elle ne s'est augmentée ou consolidée; et nous ne reconaissons, pas dans les signes des élections qui viennent de s'opérer des présages vraiment propices à la souveraineté, sinon présentes du moins future, de M. Gambetta.

Le conseil municipal de Paris avait blâmé les desseins diplomatiques et guerriers que M. Gambetta paraissait avoir en Orient; ce même conseil...

« M. Gambetta, pris corps à corps par quelques-uns des radicaux qui le haïssent, les ait vite et facilement terrassés, nous ne le voyons pas; témoin le sort de MM. Duportal et Ordinaire. Il a eu moins de bonheur, il est vrai, avec M. Rochefort; malgré toutes les lettres exhibées par M. Gambetta pour le discréditer, M. Rochefort a gardé l'estime de la populace. Il ne suffit pas de démeriter moraux et d'indignités sociales pour ravaler les favoris d'un tel paris; et puis, la multitude ramasse et redresse si volontiers ses idoles dégradées!

FEUILLETON DU 18 JANVIER

LES RIVALITÉS

PAR ARMAND LAPINTE

Adrienne aimait Mais elle avait compté, la veille, sans l'absence de la servante. Après le dîner, qui avait lieu à sept heures du soir, et qui n'était jamais long, madame Malicorne dit à la jeune fille: — Puisque tu veux bien m'aider, je vais avec la vaisselle, et tu l'essuieras.

quant se produisit le jour suivant, apporta à Adrienne un moyen bien plus simple de faire parvenir cette lettre au médecin. Quant à celui-ci, après une heure d'attente à la porte du jardin, dans la ruelle déserte, il rentra chez lui et passa une nuit pleine d'inquiétudes et d'angoisses.

Après les joies, les douleurs; c'est l'histoire de tous les amours; c'est l'histoire de la vie!

Adrienne et Julienne Malicorne se trouvaient seules au logis. Jean Malicorne était absent pour toute la journée, et Prosper courait les champs.

Après le déjeuner, Adrienne voulut se mettre à sa tapisserie, mais elle s'aperçut qu'elle manquait de laine.

— C'est bien fâcheux! dit elle. — Quoi donc? demanda madame Malicorne. — Je n'ai plus de laine rouge. — Eh! bien, va en acheter chez le mercier.

avait depuis la veille l'empêchement de faire attention à ce propos et de remarquer le changement qui s'opérait dans la conduite de Malicorne et de sa femme.

— Dans quel endroit du village se trouve le mercier? demanda-t-elle. — Il y en a plusieurs; mais le plus rapproché de chez nous, c'est Brunet; il demeure à côté de la poste, dans la grande rue qui conduit à l'église.

— Je vois cela. Je vais mettre des bottines et y aller tout de suite. Le mot poste avait éveillé sa pensée. Elle se dit que si la rue était déserte, il lui serait facile de glisser dans la boîte la lettre destinée à Jacques Hervey.

Retournée dans sa chambre, elle prit une enveloppe, écrivit dessus d'une écriture assez grosse « Monsieur Jacques Hervey, médecin à Château-Bernard », et y introduisit la lettre qu'elle tira de son corsage, et se prépara à sortir.

Quand elle se trouva seule dans la rue, elle éprouva la sensation qu'on doit éprouver lorsqu'on se voit assailli par la prisonnier lorsque, après de longs jours de réclusion, il recouvre la liberté, c'est-à-dire quelque chose comme l'ivresse, des éblouissements; ses jambes étaient faibles; il lui semblait qu'elle avait désappris à marcher et qu'elle allait choir sur la route.

Cependant cette sensation fut de courte durée, et elle se remit promptement de ce trouble physique, auquel étaient venues se joindre les mystérieuses appréhensions de la jeune vierge qui, pour la première fois marche sans protecteur à ses côtés. A part quelques enfants, bambins de

quatre à cinq ans, qui jouaient sur la route elle ne rencontra personne, ce qui lui permit de jeter dans la boîte de la poste, sans être vue d'aucun habitant, la lettre qu'elle tenait cachée dans sa main. Elle ne s'était pas cependant dans de grands battements de cœur et une vive rougeur.

Si sa présence à l'église, la veille, en compagnie de Julienne Malicorne, avait été une cause d'étonnement pour tout le monde, son entrée, seule, dans la boutique de Brunet, surprit encore davantage l'honorable mercier, sa femme et sa fille. Tous les trois accoururent pour la servir.

— Que désirez mademoiselle? s'écieraient-ils en cœur. — De la laine rouge, répondit Adrienne. Mais les époux Brunet et mademoiselle Léocadie Brunet, leur fille étaient tellement stupéfaits qu'ils mirent un bon quart d'heure à trouver le carton qui contenait la laine rouge.

Maître Brunet, bavard, curieux et mercantile comme presque tous les petits marchands se remit le premier. — Mademoiselle n'a pas besoin de gants? Nous en avons de très beaux en pur chevreau, qui nous sont arrivés d'Auxerre ce matin. Léocadie, montre donc la boîte de gants à Mademoiselle. Nous avons aussi des rubans très frâs, des cols et manchettes mousquetaires, de la belle parasermenterie, ceintures pour robes, des garnitures de boutons et de la parfumerie des meilleures maisons de Paris.

Et, tout en parlant, le mercier était ces divers marchandise sur le comptoir. Adrienne, peu habituée au bavardage des marchands, se laissa aller à faire quelques emplettes. — Ma fille, va vous porter ces objets, dit Brunet, et si vous ne voulez pas vous déranger, je l'enverrai tous les deux jours, chez M. Malicorne, prendre vos commandes. Mais cela ne convenait en aucune façon à Adrienne. Elle tenait trop à profiter de toutes les occasions qui se présentaient d'user d'une liberté si nouvelle et qui lui semblait si bonne, pour accueillir avec satisfaction l'empressement du mercier. — Je vous remercie, dit-elle, quand j'aurai besoin de quelque chose, je viendrai moi-même faire mes emplettes. Pendant cette conversation, quelques voisines aperçurent Adrienne dans la boutique de Brunet; l'une d'elles courut chez l'aubergiste, qui demeura presque en face du mercier, et dit à madame Gendronneau: — Silleite! diminutif de Françoise, viens donc voir la demoiselle de M. Malicorne. Il va sans dire que madame Gendronneau quitta au plus vite ses fourneaux et vint jeter un coup d'œil dans la boutique de son voisin.

Adrienne, peu habituée au bavardage des marchands, se laissa aller à faire quelques emplettes. — Ma fille, va vous porter ces objets, dit Brunet, et si vous ne voulez pas vous déranger, je l'enverrai tous les deux jours, chez M. Malicorne, prendre vos commandes.

Mais cela ne convenait en aucune façon à Adrienne. Elle tenait trop à profiter de toutes les occasions qui se présentaient d'user d'une liberté si nouvelle et qui lui semblait si bonne, pour accueillir avec satisfaction l'empressement du mercier.

— Je vous remercie, dit-elle, quand j'aurai besoin de quelque chose, je viendrai moi-même faire mes emplettes. Pendant cette conversation, quelques voisines aperçurent Adrienne dans la boutique de Brunet; l'une d'elles courut chez l'aubergiste, qui demeura presque en face du mercier, et dit à madame Gendronneau: — Silleite! diminutif de Françoise, viens donc voir la demoiselle de M. Malicorne.

Il va sans dire que madame Gendronneau quitta au plus vite ses fourneaux et vint jeter un coup d'œil dans la boutique de son voisin.

A ce moment, Adrienne sortait de chez le mercier. Madame Gendronneau lui fit un grand salut, et s'adressant à son obligé voisin, elle lui dit: — Garde un peu la maison, je vais chercher Gendronneau qui est sur le port.

Et elle s'empressa de suivre la jeune fille, guettant ses moindres regards. Adrienne rentra chez Malicorne. Madame Gendronneau fit le tour de la maison de celui-ci et s'en revint chez elle par la ruelle solitaire.

— Eh bien, Silleite, lui dit sa voisine, qu'est-ce que tu penses de cela, toi? — De quoi? demanda la rusée personne. — Je parle de mademoiselle Adrienne. — Ma foi, je n'y pensais plus. Merci de ta peine, ajouta-t-elle en entrant dans sa cuisine.

Comme on le voit, les cent yeux de l'Argus de la fable n'étaient rien en comparaison de l'active surveillance qui devait s'exercer sur toutes les actions d'Adrienne. Elle devait trouver parmi les créatures de son tuteur, et particulièrement dans Flageolet, que la cupidité excitait les espions les plus acharnés.

Jacques Hervey reçut la lettre d'Adrienne à deux heures de l'après-midi, juste au moment où il allait monter en voiture pour continuer ses visites.

Il lui sembla que cette lettre, sans timbre-poste, apportée par le facteur et venant du village devait cacher quelque chose de mystérieux. L'écriture de l'enveloppe, pleine et longue comme une écriture masculine, ne lui fit pas supposer un instant que la missive qu'il tenait entre les mains pût être celle qu'il devait trouver le soir, à huit heures, sous la porte du jardin de Malicorne. Cependant une certaine émotion involontaire s'étant emparée de lui, il rentra dans son cabinet pour la lire. A suivre